

DÉCRET N°2017- 570 du 29 novembre 2017
portant nomination de Madame **Olga DAGNON** en
qualité de Représentant de la Présidence de la
République pour les actes de tutelle de l'Agence du
Cadre de Vie pour le Développement du Territoire.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-501 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- vu** le décret n° 2016-608 du 28 septembre 2016 portant approbation des statuts de l'Agence du Cadre de Vie pour Développement du Territoire ;

D É C R È T E :

Article premier

Madame **Olga DAGNON** est nommée en qualité de Représentant de la Présidence de la République pour les actes de tutelle de l'Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire.

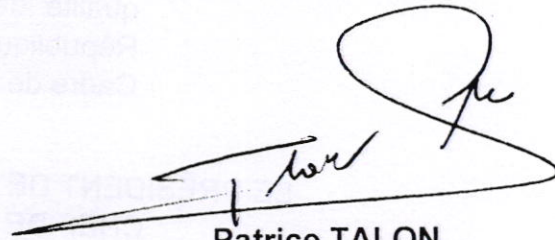
Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature.

Il sera publié au Journal officiel.

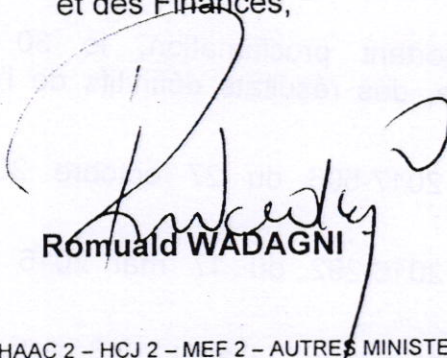
Fait à Cotonou, 1^{er} 29 novembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – AUTRES MINISTÈRES 21 – SGG 4 – INTERESSEE 1-
JORB 1.